



CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL

TEL 222-31-21-03/222-31-25-66/FAX 222-31-25-67

DIRECTION GENERALE

SERVICE DES MARCHES



**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/CHUY/CIPM/2025 DU 15 SEPTEMBRE 2025**

POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN PROGICIEL DE GESTION
INTEGREE AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE,
EN PROCEDURE D'URGENCE

Maître d'Ouvrage : Le Directeur Général du CHUY

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC CHUY - EXERCICE 2025

Ligne d'imputation : 2025-02-200000-212100

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Septembre 2025

Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres



CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE
YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL
TEL 222-31-21-03/222-31-25-66/FAX 222-31-25-67
DIRECTION GENERALE
SERVICE DES MARCHES

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/CHUY/CIPM/2025 DU 15 SEPTEMBRE 2025

**POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN PROGICIEL DE GESTION
INTEGREE AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE,
EN PROCEDURE D'URGENCE**

Financement : Budget d'Investissement CHUY 2025

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé (**CHUY**) lance un appel d'offres national ouvert pour l'**ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en l'acquisition et l'installation d'un progiciel de gestion integree, suivant les caractéristiques techniques définies dans le descriptif technique des fournitures.

3. Délai de livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours maximum**, dès notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : cinquante millions (**50 000 000**) F CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux entreprises spécialisées dans la fourniture et l'installation des logiciels informatiques.

7. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du CHUY de l'exercice 2025. Ligne d'imputation : 2025-02-200000-212100.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au Service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé dès publication du présent avis. Aux Jours ouvrables de 7h 30 à 15h30.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, téléphone 677 54 09 13/699 30 20 11 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 F CFA (Cent mille), au compte numéro « 335 988 » ouvert au nom de « Compte Spécial CAS – ARMP » à la BICEC.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé au plus tard le **14 octobre 2025 à 12 heures** et devra porter la mention suivante :

“Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°009/AONO/CHUY/CIPM/2025 du 15 SEPTEMBRE 2025

**POUR L'ACQUISITION ET LA FOURNITURE D'UN PROGICIEL DE GESTION
INTEGRE AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE, EN
PROCEDURE D'URGENCE
*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"***

11. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

12. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission conforme, suivant modèle joint, timbrée au tarif en vigueur, émise par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO. Le montant de la Caution de soumission pour le présent appel d'offres est d'un million (**1 000 000**) FCFA. Elle doit être accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et de Consignations, son absence ou sa non-conformité est un motif de rejet. Elle doit porter la mention manuscrite de l'établissement émetteur et être valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. L'absence du récépissé accompagnant la caution de soumission est un motif de rejet.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront : obligatoirement être en cours de validité datant de moins de trois (03) mois.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en une seule fois le **14 octobre 2025 à partir de 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics au près du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

15. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Ils sont :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures expressément accordé par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou production d'une pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission accompagnée du récépissé CDEC à l'ouverture des plis ;
- Absence de prospectus et de fiches techniques du fabricant ;
- Non-conformité des fournitures aux spécifications techniques majeures (éléments liés à la fonctionnalité ou au système. Voir grille) ;
- Non-respect de 5/7 des critères essentiels (voir grille d'évaluation) ;
- Non-respect des modules et des spécifications techniques du logiciel (voir grille d'évaluation) ;

- Absence de la charte d'intégrité dûment rempli et signé ;
- Absence de la Déclaration d'engagement social et environnemental dûment rempli et signé ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.

15.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations ou livrer les fournitures, objet de l'appel d'offres. Il s'agit de :

- Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, respect de l'ordre des pièces, intercalaires en couleur y compris dans les copies, reliure en spirale, lisibilité et clarté des documents, notamment les documents justificatifs...) ;
- Service après-vente (disponibilité du personnel technique et des pièces de rechanges au Cameroun) ;
- Acceptation des conditions du marché (CCAP, CCTP ou DF) paraphés à toutes les pages, datés et signés à la dernière page avec la « mention lu et approuvé » ;
- Références du soumissionnaire dans la fourniture des prestations similaires (au moins un marché avec première et dernière page du marché, PV de réception sans réserve) ;
- Planning et délai de livraison cohérents dans l'intervalle de quatre-vingt-dix (90) jours ;
- Attestation de capacité de financement d'un montant de trente millions (30 000 000) de FCFA ;
- Période de garantie 12 mois.

16. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification administratif, technique et financier requis et dont l'offre financière est évaluée la moins-disante.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvertes auprès du Service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, téléphone : 677 54 09 13/699 78 22 86, dès publication du présent avis.

19. Dénonciation

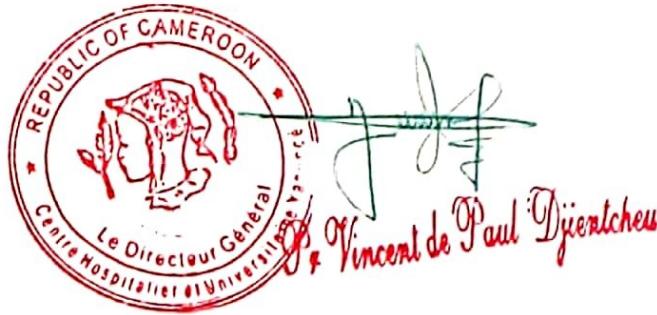
Tout acte de fraude et de corruption peut être signalé à la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) répondant aux numéros 658 26 26 82 et 651 64 91 94 et le numéro vert 1517 ou au MINMAP aux numéros 673 205 721/299 370 748.

Yaoundé, le 15 SEPT 2025

Le DIRECTEUR GENERAL

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP (pour publication et archivage)
- CHUY/CIPM
- Affichage (pour information)
- DG/CHUY (pour archivage)
- CALAO (pour information)
- SM/ CHUY
- Archives / Chronos
- Affichage (pour information).





CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL
TEL 222-31-21-03/222-31-25-66/FAX 222-31-25-67

**DIRECTION GENERALE
SERVICE DES MARCHES**



INTERNAL TENDERS BOARD

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N°009/ONIT/UTHY/ITB/2025 DU 15th SEPTEMBER 2025**

FOR THE ACQUISITION AND SET UP OF AN INTEGRATED FILE MANAGEMENT SOFTWARE AT THE YAOUNDE UNIVERSITY AND TEACHING HOSPITAL, IN EMERGENCY PROCEDURE

Financing: Public Investment Budget of CHUY 2025

1. Purpose of the invitation to tender

The General Manager of the Yaounde University and Teaching Hospital (YUTH) launch an open national call for the acquisition and set up of an integrated file management software.

2. Consistency benefits

The services of this invitation to tender consist in acquisition and set up of an integrated file management software.

3. Delivery deadline

The maximum delivery time provided by the Project Owner for the performance of the services covered by this call for ninety (90) days maximum, from notification of the order.

4. Allotment

The acquisitions and services, subject of this call for tenders are made of one lot.

5. Estimation cost

The estimated cost of the operation is: 50 000 000 CFA francs.

6. Participation and origin

Participation in this call for tenders is reserved for companies specializing in the supply and installation of digital equipment.

7. Financing

The services covered by this call for tenders are financed by the Public Investment Budget for

the 2025 financial year. Budget line: 2025-02-200000-212100.

8. Consultation of the Tender file

The tender file can be consulted at the Procurement service of the Yaounde University and Hospital as soon as this notice is published. On working days, from 7'30 am to 3'30 pm.

9. Acquisition of the Tender file

The file can be obtained from the Procurement Service of the University Teaching Hospital of Yaounde, telephone 677 54 09 13 / 699 78 22 86 as soon as this notice is published, against presentation of a receipt for payment of a non-refundable sum. **100,000** (one hundred thousand) CFA francs, to account number "335,988" opened in the name of "Special Account CAS - ARMP" at BICEC.

During the withdrawal of the file, the bidder must submit a copy of the payment receipt bearing his name, the name of the Owner and the number of the tender.

10. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, must reach the procurement service of the Yaounde University Teaching Hospital no later than **14th october 2025** at **12 p.m.** and must bear the following mention:

"NATIONAL INVITATION TO TENDER IN AN EMERGENCY PROCEDURE

No.009/ONIT/UTHY/ITB/2025 OF 15th SEPTEMBER 2025

**FOR THE ACQUISITION AND SET UP OF AN INTEGRATED
MANAGEMENT FILE SOFTWARE AT THE YAOUNDE UNIVERSITY AND
TEACHING HOSPITAL, IN EMERGENCY PROCEDURE**

(To be opened only during the bid-opening session)"

11. Mode of tender

The tenders are submitted off line.

12. Provisional guarantee

Each bidder shall include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond issued by a first-rate banking institution authorised to issue bonds for public contracts, approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 14 of the Tender's File, of an amount of [specify the fixed sum of **one million (1 000 000)** in CFA francs. It equal to, all taxes inclusive, of the contract in accordance with the Order in force and must be valid up to thirty (30) days beyond the initial date of validity of bids. Failure to produce a bid bond accompanied with a receipt of consagation to CDEC and issued by a first-rate banking institution or financial body authorised to issue bonds for public contracts, approved by the Ministry in charge of Finance shall lead to the automatically to the rejection of the bid. A bid bond produced but not related to the consultation concerned shall be considered as absent. Any bid bond submitted by a bidder during the bid opening session shall be inadmissible. The absence of the receipt accompanying the bid bond is grounds for rejection.

13. Admissibility of offer

Under penalty of rejection, the administrative documents required must imperatively be originals or certified true copies is suing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers,

Divisional Officers...), produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) months nor produced after the signing of the tender file.

The absence of the bid bond issued by a first-class bank or insurance company approved by the Ministry of Finance or non-compliance with the templates of the tender documents, will result in the pure and simple rejection of the offer without any recourse.

14. Opening of bids

The opening of tenders will be held on the 14th october 2025 as from 1 P.M. by the Internal Commission for Public Procurement of the Yaounde University Teaching Hospital.

Only bidders may attend the opening meeting or be represented by a person of their choice duly authorized.

15. Evaluation criteria

15.1. Elimination Criteria

- Absence or non-conformity of a document in the administrative file after exhaustion of the 48 hours catch-up period awarded by the tenders board;
- False declaration or production of a falsified document;
- Absence or non-conformity of the bid bond accompanied by the receipt;
- Absence of the duly filled and signed Integrity Charter;
- Absence of duly filled and signed social and environmental commitment statement;
- Absence of prospectus and manufacturer technical sheets;
- Non-compliance of supplies with major technical specifications (that refers to functioning or device system);
- Validation of 5/7 of others essential criteria;
- Non-compliance of modules and technical specifications criteria;
- Absence of the attestation for not having abandoned contracts during the last three years.

15.2. Essential criteria

- Presentation of the offer (Compliance of the composition of the offer with the requirements of the DAO, parts in order and dividers in color equally in copies, spirals etc.);
- Acceptance of market conditions;
- Availability of the tenderer's references in similar services;
- Schedule and maximum delivery time of 120 (one hundred and twenty) days;
- After-sales service Availability of consumables and spare parts in Cameroon, as well as technical personnel;
- Certificate of availability of financing, fifty millions (30 000 000) CFAF.
- Warranty period.

16. Attribution of the contract

The contract will be awarded to the qualified offer after the administrative and technical evaluation and judged to be the lowest price.

17. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Additional information

Additional information can be obtained during working hours from the procurement Service of the Yaounde University Teaching Hospital, telephone: 677 54 09 13 / 699 78 22 86, upon publication of this notice.

19. Denunciation

Any act of fraud and corruption can be reported to the National Anti-Corruption Commission (CONAC) answering the numbers 658 26 26 82 and 651 64 91 94 and the toll-free number 1517, or to the Ministry of Public Market at 673 205 721/299 370 748.

Yaounde, on the 15 SEPT 2025

Copies to:

- MINMAP
- ARMP (for publication and archiving)
- CCPM-AG
- DGMAS (for information)
- CALAO (for information)
- SOPECAM (for publication)
- Archives / Chronos
- Display (for information)

